



Différent problème avec un associé

Par **anthony0831**, le **06/12/2016** à **21:43**

Bonjour,

Je présente la situation. Je suis gérant d'une SARL avec 2 autres associés. Nous avons tous les mêmes parts égales au niveau des parts. Je suis simplement le seul gérant.

J'ai découvert qu'un de mes 2 associés, nous refacture des produits par le biais de son entreprise, en se prenant de la marge. Est-ce légal ?

2ème point, ce même associé, a le devoir de répondre aux différents mails des clients. Il ne souhaite plus le faire alors que c'est lui qui détient les informations pour leurs répondre. La aussi, ai-je une solution ?

Puis-je me séparer de cette associé, en sachant que j'ai le 3ème associé de mon côté.

Merci pour vos réponses